



Monsieur MABOUNDOU RAPHAËL

59

**20<sup>ÈME</sup> SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN  
PÉRIODIQUE UNIVERSEL**

**EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DE LA RÉPUBLIQUE  
ARABE D'ÉGYPTE**

**DÉCLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO**

**Monsieur le Président,**

La délégation de la République du Congo salue et félicite la délégation de la République Arabe d'Égypte conduite par M. le *Ministre de la Justice Internationale* pour la présentation de son rapport national.

Le Congo note avec satisfaction que l'Égypte a adopté plusieurs lois et décisions depuis 2011 pour s'acquitter de ses obligations internationales découlant des instruments relatifs aux droits de l'homme.

Le Congo apprécie les efforts du Gouvernement Égyptien pour lutter contre l'analphabétisme, en élargissant à tous les gouvernorats égyptiens les recherches sur le terrain axées sur les besoins des analphabètes en matière d'éducation dans les différents domaines.

Nous saluons la mise en place par le Gouvernement Égyptien de la stratégie du logement 2012-2027, qui vise à assurer un logement approprié à des catégories sociales déterminées, dont les ménages à faible revenu, les ménages ayant une femme à leur tête, les handicapés et les jeunes.

Le Congo note également que les actions des autorités égyptiennes ont porté sur l'autonomisation des femmes, le respect et la protection de leurs droits; les droits de l'Enfant, les droits des personnes handicapées, les droits des réfugiés et les questions concernant les migrants, ainsi que les égyptiens vivant à l'étranger etc...

Nous apprécions la collaboration qui existe entre l'Égypte et les différents mécanismes et programmes des Nations Unies en vue de garantir le respect et la protection des droits de l'homme.

Je vous remercie.